

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Cette formation fera l'objet d'intervention interactive entre les formateurs et les participants.

Les formateurs se serviront du Powerpoint.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue du séminaire, les participants seront en mesure de :

- savoir identifier les impôts des professions libérales et le traitement à leur appliquer ;
- Faire la distinction entre les différents types de contrôle et en maîtriser les implications ;
- Connaître les dispositions fiscales et savoir en tirer profit ;
- Connaître les poches de risques fiscaux et contribuer à les prévenir ;

Animateurs

Camille BEDI : Fiscaliste senior/ Juriste d'affaires, Directeur des Missions fiscales chez JF2A, Titulaire d'un MBA en fiscalité pratique des entreprises, Diplômé d'Etudes approfondies en droit privé, Expert de contenu à l'Ecole internationale inter-Etats des ingénieurs de l'Eau et de l'Environnement (2IE)/ FOAD.2IE de Ouagadougou, Conseil fiscal.

Affaly TIASMAN : Fiscaliste Senior, Titulaire d'un MBA en fiscalité pratique des entreprises et d'un Master spécialisé en audit du CESAG de DAKAR, Diplômé d'Etudes supérieures en Comptabilité, Directeur Administratif et financier de groupe de Société, Expert fiscal.



JF2A, cabinet d'expertise fiscale et d'audit organise en partenariat avec l'Association Ivoirienne pour le développement du droit OHADA(AIDO) et l'appui du Représentant de l'UNIDA/Ohada.com en Cote d'Ivoire, un séminaire international sur:

L'IMPOT DES PROFESSIONS LIBERALES

THEME :

COMPRENDRE LES MECANISMES D'IMPOSITION DES PROFESSIONS LIBERALES ET MINIMISER LES RISQUES DE REDRESSEMENTS FISCAUX.



Date : 25, 26 Mars 2014 à l'HOTEL TIAMA
à ABIDJAN - PLATEAU

COÛT : 350 000 FCFA/ PARTICIPANT